

## 4. LE GROUPE NOMINAL ÉTENDU

### 4.1. Le nom et ses modificateurs

L'adjectif épithète, le groupe prépositionnel complément du nom, la subordonnée relative et – beaucoup plus rarement – la subordonnée complétive sont des éléments facultatifs, cumulables dans certaines limites et agrégés autour du nom selon l'ordre décrit en 1.2 Tous ces **modificateurs** fonctionnent comme de véritables **compléments du nom**, une étiquette que la terminologie traditionnelle réserve pourtant aux seuls groupes prépositionnels. Ils entretiennent avec le nom deux types de relations (1.3) définissables en termes d'opérations notionnelles ou référentielles :

► Le rapport est **déterminatif** (ou **restrictif** ou encore **sélectif**) lorsque, restreignant l'extension du nom, les modificateurs sont nécessaires à l'identification du référent du GN : dans *On a volé la voiture présidentielle / de Pierre / qui était garée dans la cour*, les différents modificateurs créent avec le nom une notion plus spécifique que celle de « voiture » pour décrire le référent particulier visé par le GN. La suppression de ces caractéristiques identifiantes modifie l'interprétation globale du GN et en général sa valeur référentielle : *On a volé la voiture* – *Quelle voiture ?*

► Le rapport est **explicatif** (ou **descriptif**), lorsque les modificateurs ne restreignent pas l'extension du nom. Leur effacement ne modifie pas la valeur référentielle du GN, mais s'interprète comme la suppression d'informations accessoires à propos d'un référent déjà suffisamment déterminé par les autres éléments du GN ou par le contexte : *Il a rendu visite à son vieux père* → *Il a rendu visite à son père* – *On a volé ma voiture, qui était (pourtant) équipée d'un système antivol* → *On a volé ma voiture*.

Outre l'intonation et la ponctuation, la distinction entre les modificateurs déterminatifs et les modificateurs explicatifs du GN peut s'appuyer sur les deux critères formels suivants :

- la suppression d'un modificateur déterminatif modifie la valeur référentielle du GN (*Vous pouvez jeter les bouteilles vides* → *Vous pouvez jeter les bouteilles [= toutes les bouteilles]*), alors que celle d'un modificateur appositif laisse inchangée la référence du GN (*Les élèves, fatigués, commençaient à se dissiper* → *Les élèves commençaient à se dissiper*).
- seuls les modificateurs appositifs peuvent être paraphrasés par une proposition incidente, coordonnée ou circonstancielle, toutes propriétés liées au caractère additionnel de l'information qu'ils véhiculent : *Les élèves, fatigués, commençaient à se dissiper* → *Les élèves (ils étaient fatigués) commençaient [...]* / *Les élèves étaient fatigués et commençaient à se dissiper* / *Comme ils étaient fatigués, les élèves [...]*.

**Remarques.** — 1. L'**extension** d'un terme est l'ensemble des référents qu'il est susceptible de dénoter en langue ou qu'il sert effectivement à désigner dans une instance de discours (et en ce sens on parle parfois d'**extensité**). L'**intension** (ou, plus traditionnellement, la **compréhension**) d'un terme

correspond aux aspects pertinents de son contenu notionnel qui conditionnent ses emplois référentiels et qui rendent compte de ses relations avec les autres termes de la langue.

2. La distinction entre les deux types de relations n'est pas donnée d'avance puisque hors contexte *ma vieille voiture* peut renvoyer aussi bien à mon unique voiture accessoirement qualifiée de *vieille* qu'à celle de mes voitures qui se distingue des autres par sa caractéristique d'être *vieille*. Elle s'opère discursivement dans le cadre de l'interprétation globale des énoncés. Elle met en jeu non seulement les liens de conditionnement réciproque entre déterminants et modificateurs, mais aussi nos connaissances linguistiques, contextuelles et situationnelles.

Mis en position détachée (4.7), le nom, le groupe nominal et l'adjectif ont une interprétation appositive. Ils sont au GN ce que le complément circonstanciel est au reste de la phrase (V: 4.5) : un constituant périphérique.

**Bibliographie.** — S. Auroux, Le concept de détermination : Port-Royal et Beauzée, *Transactions of the Fifth International Congress on the Enlightenment*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1981, p. 1236-1246 - G. Kleiber, 1987 - M. Wilmet, 1986.

## 4.2. L'adjectif épithète

### 4.2.1. La fonction épithète

De tous les modificateurs, c'est l'adjectif en position d'épithète qui apparaît le plus étroitement uni au nom. Il ne peut en être séparé ni par un complément du nom ni par une relative (*la réponse négative de Pierre* / \**la réponse de Pierre négative* – *le livre sulfureux dont tout le monde parle* / \**le livre dont tout le monde parle sulfureux*) à moins que l'autre modificateur ne forme avec le nom une unité lexicale codée (*un match de tennis interminable*) ou un nom composé de discours (*le briquet qui tue de James Bond*, voir : 1.2 Rem.). Le cumul des adjectifs épithètes obéit à trois principes :

- lorsque plusieurs adjectifs caractérisent le même nom indépendamment les uns des autres, ils peuvent être récursivement juxtaposés (*La curiosité méchante, envieuse, médisante, calomniatrice* [...], Maupassant) ou coordonnés par *et*, *ou* et *mais* (*un liquide incolore, inodore et insipide*) ;
- dans les couples hiérarchisés de deux adjectifs, le plus éloigné détermine le groupe formé par le nom et l'adjectif le plus rapproché : dans *un bon gros steak épais bien saignant*, les adjectifs (*bien*) *saignant* et *bon* caractérisent respectivement les groupes *gros steak épais* et *gros steak épais bien saignant* ;
- l'adjectif relationnel précède toujours l'adjectif qualifiant (*l'armée romaine victorieuse* / \**l'armée victorieuse romaine*) et la hiérarchie peut comporter un troisième adjectif épithète, mais dissocié des deux autres par antéposition ou postposition : *un petit ouvrage didactique intéressant*, *un excellent petit plat roboratif*.

La caractérisation au moyen de l'épithète n'est pas, comme celle de l'attribut (VII: 1.5.1), médiatisée par un verbe qui lui impose des limitations temporelles, aspectuelles et modales. Elle s'opère à l'intérieur du groupe nominal, où l'apport d'information véhiculé par l'épithète contribue à la construction d'une expression descriptive. Dans ce cadre syntaxique et communicatif, l'adjec-

tif épithète se coordonne et se juxtapose fréquemment avec une relative (*un souriceau tout jeune et qui n'avait rien vu*, La Fontaine) ou avec un complément du nom (*un enfant actif et toujours de bonne humeur*), surtout si ces modificateurs équivalent sémantiquement à des adjectifs qualificatifs (*inexpérience* dans le premier exemple, *gai* dans le second).

**Remarque.** — L'adjectif épithète peut qualifier un nom propre précédé d'un article (*le grand Charles*, *la petite Fadette*, *la belle Hélène*, etc.). Postposé au nom propre, il est lui-même précédé de l'article défini (*Sénéchal le magnifique*, *Alger la blanche*, etc.) sauf s'il s'agit d'un ordinal spécifiant l'ordre dans une dynastie (*François Ier*, *Louis XIV*, *Jean XXIII*, etc.). En apostrophe, le nom propre qualifié peut être précédé du possessif : (*Mon*) *cher Georges*, (*Ma*) *belle Hélène*, etc.

#### 4.2.2. La place de l'adjectif épithète

Dans les langues germaniques l'adjectif épithète est systématiquement antéposé au nom. En anglais, par exemple, les adjectifs dénotant des propriétés physiques se suivent selon l'ordre canonique : taille + forme + couleur + matière (p. ex. *a small square white silk handkerchief* = *un petit mouchoir carré blanc en soie*). Les relevés statistiques montrent qu'en français parlé un adjectif sur trois est antéposé au nom (jusqu'à un sur deux dans les textes littéraires, mais seulement un sur dix dans certains textes scientifiques). Si la tendance générale est à la postposition, l'antéposition de l'adjectif épithète est gouvernée par une conjonction de facteurs qui peuvent, selon le cas, se renforcer ou se contrarier : facteurs catégoriels (l'opposition adjectifs relationnels / qualificatifs), rythmiques (dimensions respectives du nom et de l'adjectif), sémantiques (type de la caractérisation opérée par l'adjectif) et diachroniques (survivances, surtout dans les expressions figées, de l'usage ancien où dominait l'antéposition : *fiéffé menteur*, *légitime défense*, (*avoir*) *une piètre opinion*, (*pleurer à*) *chaudes larmes*, (*battre*) *à plate couture*, etc.). On présentera schématiquement les faits en distinguant entre les adjectifs qui, dans l'usage standard, ont une place fixe et ceux dont la place est variable.

##### 4.2.2.1. Adjectifs à place fixe

► Sont toujours postposés au nom :

- les adjectifs relationnels (VIII : 1) : *l'armée romaine* / \**la romaine armée* ;
- les adjectifs qualificatifs dénotant la couleur ou la forme (\**un gris costume*, \**un ovale ballon*, \**un pointu crayon*) ainsi qu'une série d'adjectifs décrivant des propriétés objectives, souvent perceptibles ou inférables à partir de l'observation : *amer*, (*un bruit*) *sec*, (*une eau*) *claire* / *trouble*, (*un son*) *creux*, *idiot*, *laid*, (*un café*) *sucré*, etc ;
- les adjectifs suivis d'un complément : *un bon pneu* / *un pneu bon à jeter* / \**un bon à jeter pneu* – *un plus grand appartement* – *un appartement plus grand que le nôtre* – *une longue maladie* / *une maladie longue à guérir* ;
- les adjectifs (même courts et donc souvent antéposés) précédés d'un adverbe autre que *si*, *tout*, *très*, *trop* : *un long développement* / *un développement extrêmement long* ;

- les participes passés et une grande partie des adjectifs verbaux : *\*une inconnue adresse* – *\*un convaincant argument* (mais *une brillante prestation*).
- Sont toujours antéposés au nom :
- les adjectifs ordinaux (y compris *dernier*, *pénultième* et *antépénultième*) : *le troisième homme* – *les ouvriers de la dernière heure* ;
  - une série d'adjectifs descriptifs d'une ou deux syllabes et très fréquents : *beau* (mais pas *laid*), *bon*, *grand*, *gros*, *haut*, *joli*, *long*, *petit*, *vieux*, *vilain*. Ils sont généralement antéposés au nom, mais peuvent lui être postposés, notamment s'ils sont coordonnés ou juxtaposés à un adjectif normalement postposé : *un long voyage* / *un voyage long et fatigant* ;
  - les épithètes dites de nature, par définition non déterminatives, puisqu'elles expriment une caractéristique traditionnellement associée au nom (commun ou propre) : *la blanche neige* – *les vertes prairies* – *A la claire fontaine* [chanson] – *de noirs soucis* – *le bouillant Achille* – *la belle Hélène*, etc.

#### 4.2.2.2. Adjectifs à place variable

Les adjectifs à place variable se divisent en deux catégories, selon qu'une différence de sens nettement marquée est associée ou non aux deux positions.

#### ► Adjectifs à double interprétation

- Postposés au nom, ils caractérisent directement le référent du GN : *un chasseur rude* est quelqu'un d'intrinsèquement *rude*. Cette propriété non liée au statut du nom peut lui être assignée sur le mode attributif (*un chasseur qui est rude*) et est également dénotée par un nom de propriété (*la rudesse du chasseur*).
- Antéposés au nom, ils modifient directement le contenu notionnel du nom auquel ils se rapportent pour en faire une propriété complexe. Ils fonctionnent souvent comme des intensificateurs de la notion dénotée par le nom. *Un rude chasseur* est un chasseur accompli et un *gros mangeur* une personne qui mange beaucoup : tous deux vérifient à un haut degré (*piètre* et *petit* inverseraient l'évaluation) les propriétés typiquement associées aux notions de « chasseur » et de « mangeur ». Ailleurs, l'adjectif antéposé restreint le rapport de dénomination entre le nom et son référent (VIII : 1) : dans *un ancien boxeur*, *mon futur gendre* et *un faux passeport*, l'adjectif situe respectivement la validité du rapport de dénomination dans le passé et dans le futur et en dénonce le caractère objectivement fallacieux (d'où la possibilité de qualifier, par rapport à un authentique passeport, un passeport contrefait dans les règles de l'art de *vrai faux passeport*).

La diversité des incidences de l'adjectif à la matière notionnelle du nom est à l'origine d'une série d'oppositions sémantiques : *un bon étudiant* / *un étudiant bon* (et *courageux*) – *un brave homme* / *un homme brave* – *un certain succès* / *un succès certain* [= assuré] – *une fichue voiture* / *une voiture fichue* – *une pauvre femme* / *une*

*femme pauvre – un simple citoyen / un citoyen simple – une vraie histoire / une histoire vraie, etc.* Elle explique également le caractère non contradictoire d'un énoncé comme : *Je plains ces pauvres milliardaires qui ne savent plus comment dépenser leur argent.*

► **Adjectifs mobiles sans modification de sens notable**

On peut considérer qu'ils se placent normalement après le nom, en quelque sorte par défaut, c'est-à-dire lorsqu'ils n'expriment que leur sens descriptif codé. C'est sans doute à ces adjectifs que peuvent s'appliquer valablement les appréciations usuelles sur les valeurs « affectives » et « appréciatives » ou sur l'« accent d'insistance » discursivement attachés à l'épithète antéposée. On y trouve beaucoup d'adjectifs déjà pourvus d'une charge affective (*atroce, merveilleux, horrible, abominable, admirable, épouvantable, etc.* : *Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, V. Hugo*) ou du moins susceptibles d'en développer une, le contexte général aidant et grâce au marquage opéré par l'antéposition (*remarquable, sensible* (au sens quantitatif), *fin, etc.*). Tout se passe comme si l'attribution de la qualité dénotée par l'adjectif était prise en charge – pour des raisons que seuls le contexte et la situation peuvent éclairer – par le locuteur ou par l'énonciateur, c'est-à-dire par la personne qui est censée s'exprimer par la voix du locuteur (XX : 2.2). Dans les couples :

- (1a) *L'ample monde au delà de l'immense horizon* [Valéry]
- (1b) *Le monde ample au delà de l'horizon immense*
- (2a) *Merci pour cette agréable soirée* / (2b) *Merci pour cette soirée agréable.*
- (3a) *Il nous a servi une horrible piquette* / (3b) *Il nous a servi une piquette horrible.*
- (4a) *Les sanglots longs des violons de l'automne* [Verlaine]
- (4b) *Les longs sanglots des violons de l'automne*

l'adjectif postposé efface la nuance d'appréciation ou d'expérience subjective qu'induit son antéposition. L'antéposition est d'ailleurs devenue l'une des caractéristiques d'un certain style journalistique qui multiplie sans nécessité et souvent sans effet apparents les *notables progrès, sensible amélioration, etc.*

Les valeurs liées à l'antéposition et à la postposition de l'adjectif sont soulignées par un phénomène prosodique : alors que le nom tête et l'adjectif postposé (*un homme heureux*) portent chacun un accent, les suites [adjectif antéposé – nom] tendent à cumuler sur la dernière syllabe du groupe et l'accent du nom-tête et l'accent de groupe (*un heureux homme*). Ainsi l'adjectif antéposé apparaît plus étroitement uni au nom avec lequel il forme une unité prosodique souvent source d'un nom composé : (*battre d'*) *une courte tête, un bon mot, une longue maladie, etc.* La fragmentation et le regroupement accentuels seraient alors les marques respectives d'une disjonction ou d'une fusion notionnelle entre le nom et l'adjectif.

**Bibliographie.** — S. Faik, La place de l'adjectif, *Le français dans le monde*, 124, 1976, p. 13-20 - M. Forsgren, La place de l'adjectif épithète en français contemporain, Uppsala, Almqvist & Wiksell 1978 - B. Larsson, La place et le sens des adjectifs épithètes de valorisation positive, Lund University Press, 1994 - S. Leischner, 1989, *Die Stellung des attributiven Adjektivs im Französischen*, Tübingen, G. Narr. - R. Martin, Le vague et la sémantique de l'adjectif. Réflexion sur l'adjectif antéposé en français, *Quaderni di semantica*, VII, 2, 1986, p. 246-263 - H. Nølke, Où placer l'adjectif épithète ? Focalisation et modularité, *Langue française*, 111, 1996, p. 38-58 - E. Reiner, *Studie zur Stellung des attributiven Adjektivs im neuerem Französischen*, Wien, W. Braumüller Verlag [C.R., par E. Faucher, 1977, *Le français moderne*, 45, 1976, p. 375-377] - M. Wilmet, Ch.V, 1986.

### 4.2.3. L'accord de l'adjectif épithète

Quatre cas sont à envisager, selon qu'un adjectif épithète se rapporte à un seul nom, à plusieurs noms ou à un pronom, ou encore que plusieurs adjectifs épithètes se rapportent à un seul nom au pluriel.

► **L'adjectif épithète se rapporte à un seul nom.** Il prend les marques de genre et de nombre de ce nom : *un acte courageux / des initiatives courageuses*. Cette règle générale s'adapte cependant à de nombreux cas particuliers dont voici les principaux :

- Les adjectifs de couleur ne s'accordent pas s'ils sont déterminés par un autre adjectif ou par un nom, l'ensemble correspondant à la réduction d'une construction prépositionnelle (*des costumes (d'un) bleu clair – des robes (d'un) vert émeraude*). S'il s'agit de noms employés comme adjectifs (*des robes marron*), l'usage hésite ; mais s'ils sont complètement adjectivisés, ce qui est le cas des formes en *-e*, la tendance est à l'accord (*des tuniques écarlates, des robes mauves, des ballets roses, mais des couvertures orange(s)*).
- Les composés bi-adjectivaux accordent l'un et l'autre élément (*des enfants morts-nés, les partis chrétiens-démocrates*), mais le premier reste invariable dans l'usage moderne s'il modifie le second à la manière d'un adverbe (*des jeunes filles court-vêtues, des polytechniciennes frais émoulues, des enfants nouveau-nés, mais une rose fraîche éclos*).
- Le premier élément *nu-* et *demi-* des adjectifs composés tels que *nu-pieds, nu-tête, demi-heure, demi-portion*, etc., ne s'accorde pas, sauf dans *nue-propriété*. Postposés au nom, ces quasi-préfixes retrouvent leur statut adjectival et s'accordent normalement : *pieds nus, tête nue*. *Demi* coordonné à un nom singulier ou pluriel reste notionnellement singulier et ne s'accorde qu'en genre (*une heure et demie*), ce qui explique également les deux possibilités d'accord pour *midi et demi(e)* et pour *minuit et demi(e)*, où l'adjectif postposé détermine *une heure* implicite.
- Certains adjectifs (*plein et sauf*) et participes passés (*passé, excepté, vu*) antéposés au groupe nominal sont en fait employés comme des prépositions (IX : 1) et restent donc invariables : *Il avait de l'argent plein les poches – Vu les conditions météorologiques, la course a été annulée* (mais *excepté les femmes / les femmes exceptées*). Pour la même raison, *ci-joint* et *ci-inclus* antéposés sont invariables (*Ci-joint les factures détaillées*), à moins de pouvoir être interprétés comme des attributs antéposés au complément d'objet (*Vous trouverez ci-jointes les factures détaillées*) ; postposés ils s'accordent selon la règle générale (*les factures détaillées ci-jointes*).

► **L'adjectif épithète se rapporte à plusieurs noms.**

- Si les noms sont au pluriel, l'adjectif s'accorde au pluriel : *des livres et des cahiers verts*.
- Si les noms sont au singulier (juxtaposés ou coordonnés par *et, ni, ainsi que et comme*), l'adjectif se met au pluriel : *une chemise et un pantalon verts – Servitude et grandeur militaires* (Vigny). Mais on peut parfois n'accorder l'adjectif qu'avec le nom le plus proche : *un départ et un accident troublant*.
- Si les noms sont de même genre, l'adjectif prend le genre commun : *les littératures et civilisations européennes*.
- Si les noms sont de genre différent, l'adjectif se met généralement au pluriel et au masculin : *les noms et les couleurs évoqués* (Philippe Labro). Si la forme masculi-

ne de l'adjectif est phoniquement différente de la forme **féminine**, on placera le nom masculin directement à côté de l'adjectif : *une orthographe et un style parfaits* plutôt que *un style et une orthographe parfaits*.

• Si les noms sont coordonnés par *ou*, l'adjectif s'accorde :

- avec le seul nom auquel il se rapporte (*ou* est alors nettement exclusif) : *Passe-moi une compresse ou une serviette propre* ;
- avec les deux noms (et au pluriel) s'il les caractérise simultanément : *mendicité ou colportage interdits*.

#### ► Plusieurs adjectifs épithètes se rapportent à un seul nom au pluriel

Les adjectifs restent au singulier si chacun d'eux s'applique séparément à un seul des divers référents du nom : *Les monnaies danoise et italienne seront dévaluées* (Il n'y a qu'une monnaie danoise et qu'une monnaie italienne), mais *Les étudiantes danoises et allemandes ont été logées dans le même bâtiment* (Il y a plus d'une étudiante danoise et plus d'une étudiante allemande).

#### ► L'adjectif est épithète d'un pronom

En règle générale, les pronoms n'admettent pas d'adjectifs épithètes construits directement et les rares usages qui font exception (p. ex. *ceux susceptibles d'être élus / aptes au travail / bons pour la casse*) sont proscrits par les puristes. En revanche, un grand nombre de pronoms peuvent être qualifiés par un adjectif précédé de la préposition *de*. Il faut alors distinguer deux cas (5.1.2) :

- si le pronom n'est pas anaphorique, l'adjectif introduit par *de* se met au masculin singulier, que le référent visé soit animé ou inanimé : *quelqu'un d'intéressant / rien de nouveau / quelque chose de beau* ;
- si le pronom est anaphorique, l'adjectif épithète prend le genre grammatical de l'antécédent (ou le genre associé au référent de l'antécédent) et le nombre du pronom : *Parmi les clientes, il n'y en a pas beaucoup de contentes*, mais *Parmi les sentimentelles, il y en a beaucoup de courageux / ? courageuses* et au singulier *Parmi les mannequins, il n'y en avait pas une de laide / ? un de laid / \* un de laide / \* une de laid*.

**Bibliographie.** — H. Briet, *Savoir accorder l'adjectif. Règles, exercices et corrigés*, Duculot, 1996.

### 4.3. Les participes épithètes

Les adjectifs verbaux (VII: 2.4.5) sont des participes présents qui ont acquis toutes les propriétés de l'adjectif qualificatif : ils sont variables en genre et en nombre, s'accordent avec le nom, sont affectés par les degrés d'intensité et de comparaison et s'emploient comme attributs : *Elles étaient toutes rayonnantes de joie – Je trouve cette histoire très amusante*. Complètement adjectivés, ils ont par rapport au nom le fonctionnement d'un adjectif épithète ordinaire.

Lorsqu'ils sont employés comme épithètes, les participes présents restent invariables, n'admettent pas de marque de degré, sont obligatoirement postposés au nom, conservent leurs possibilités de complémentation et se paraphrasent systématiquement par une relative déterminative : *les citoyennes françaises vivant à l'étranger* [= *qui vivent à l'étranger*]. En emploi détaché, le participe présent fonctionne comme une apposition au GN (4.7) ; apposé au sujet, il

acquiert le statut, analogue à celui d'un complément circonstanciel, d'une proposition participiale sans sujet (XVI: 1.2).

Qu'ils soient assimilés à des adjectifs ou qu'ils conservent leur statut de participes, les participes passés de forme simple employés comme épithètes s'accordent en genre et en nombre avec le nom. Ils conservent leurs possibilités de complémentation (*les étudiants nés en 1970 – les candidats retenus par le jury – les concurrents partis de Strasbourg*) et se paraphrasent généralement par des relatives déterminatives (*les étudiants qui sont nés en 1970 – les candidats qui ont été retenus par le jury*, etc.). D'ailleurs les relatives déterminatives dont le verbe est composé d'un participe passé précédé de l'auxiliaire *être* se convertissent en participes passés épithètes par l'effacement simultané du pronom relatif et de l'auxiliaire: *les enseignants (qui ont été) nommés sur des postes vacants*. Les participes passés détachés s'analysent comme des modificateurs en position détachée (4.7).

#### 4.4. Les noms épithètes

Traditionnellement réservée à l'adjectif et aux participes, la fonction épithète est, au sens syntaxique du terme, également exercée par le nom dépourvu de déterminant (d'où l'expression d'« emploi adjectival ») lorsqu'il est directement postposé au nom qu'il détermine. Parmi les séquences binominales  $N_1 - N_2$  il n'est pas toujours facile de distinguer les noms composés (*chêne-liège, timbre-poste, talon aiguille, bœuf mode*, etc.) des constructions syntaxiques où  $N_2$  joue par rapport à  $N_1$  le même rôle déterminatif qu'un adjectif (qualificatif ou relationnel) ou qu'un complément du nom (*une maladie alibi, un professeur fantôme, une tarte maison*, etc.). On notera toutefois que lorsque la caractérisation véhiculée équivaut à celle d'un adjectif qualificatif,  $N_2$  peut être précédé d'un adverbe marquant le degré (*un remède vraiment miracle, des propos passablement cochons, un sujet un peu bateau*, etc.) et même fonctionner comme attribut (*Ce sujet est plutôt bateau*). Les noms de statut personnel, de rues, de places, etc. peuvent être suivis d'un nom propre à valeur identifiante: *le président Mitterand, le général de Gaulle, la rue Balzac, la place Gutenberg*, etc., mais aussi *le musée Picasso, l'affaire Dreyfus, le style Louis XVI, l'effet Balladur*, etc.

$N_2$  peut assigner à  $N_1$  une qualité associée au référent qu'il dénote (*des propos cochons, un livre choc*), identifier une entité avec laquelle  $N_1$  entretient un type bien déterminé de rapport (p. ex., la destination dans la série *pause café, arrêt pipi, espace loisirs*, etc.) ou encore spécifier, sur le mode de l'identification particularisante, la notion plus générale dénotée par  $N_1$  (*l'objet livre, la fée électricité, la planète Mars, le président Pompidou*, etc.). Un quatrième rapport, dit de « conjonction », et paraphrasable par « entité composite, à la fois  $N_1$  et  $N_2$  » semble plutôt limité aux noms composés (*l'histoire-géographie, un service-volée, un dépôt-vente, une moissonneuse-batteuse - lieuse*). Enfin, les couples  $N_1 - N_2$  complétant directement un nom  $N_0$  (*le conflit parents-enfants, le rapport qualité-prix*) s'analysent comme la forme elliptique d'une construction prépositionnelle avec deux compléments coordonnés (*le conflit entre parents et enfants*).



**Bibliographie.** — P. Barbaud, L'ambiguïté structurale du composé binominal, *Cahiers de linguistique*, 1, 1971, p. 71-116 - G. Kleiber, Enigme en syntaxe : une réponse, *Linguisticae Investigationes*, 9, 1985, p. 391-405 - M. Noailly, 1990.

#### 4.5. Le groupe prépositionnel complément du nom

Comme modificateur du GN, le groupe prépositionnel dit « **complément du nom** » présente les caractéristiques suivantes :

- ▶ sauf licence poétique (*Ne troublons point du ciel les justes règlements / et de nos deux instincts suivons les mouvements*, Molière), il est toujours postposé au nom qu'il détermine et dont il restreint l'extension, au même titre qu'un adjectif relationnel morphologiquement apparenté : par rapport à *palais*, les expressions *palais du président* et *palais présidentiel* évoquent un concept plus spécifique qui exclut tous les palais qui ne sont pas la résidence d'un président.
- ▶ il est **récurusif**, puisqu'il est à la fois un constituant facultatif du GN et qu'il a obligatoirement comme constituant un GN (GP → Prép + GN), qui peut comporter lui-même un GP, et ainsi de suite. Les deux décompositions successives génèrent des suites infinies de GP emboîtés comme : *la voiture du frère de la voisine du gardien de l'usine de [...]*. Ces séries peuvent être sources d'ambiguïté : dans *un chapeau de paille d'Italie*, le GP *d'Italie* peut être complément de *chapeau de paille* ou seulement de *paille*.

Toute préposition ou locution prépositionnelle est en principe susceptible d'introduire un complément du nom : *le chat de la voisine* – *les femmes au volant* – *la maison à côté de l'église* – *une bague en or massif* – *un documentaire sur l'industrie de la choucroute* – *la vie quotidienne chez les Incas* – *un remède contre la toux* – *un citoyen au-dessus de tout soupçon*, etc. L'interprétation du complément du nom dépend du sens propre de la préposition, mais surtout du contenu sémantique des éléments qu'elle relie (IX:3). Outre les différentes nuances de temps et de lieu, le but, la cause, la manière, etc., qu'il partage avec le complément circonstanciel (V: 4.5.3), le complément du nom peut indiquer (sans que la liste soit exhaustive) : la qualité (*C'était un homme d'un puritanisme amidonné*, T. Ungerer), la possession (*les biens de Paul*), la destination (*l'argent du/pour le voyage*), l'accompagnement (*une chatte avec ses petits*), la relation de la partie au tout ou de l'élément à l'ensemble (*les fruits de l'arbre* – *Deux électeurs seulement sur trois se sont déplacés pour aller voter*), la quantification (*un poulet de deux kilos*, *une famille de dix enfants*), le thème (*un colloque sur la quantification*), la matière (*un manteau de laine*), le rapport entre la forme nominalisée d'un procès (ou d'une relation) et ses actants (*l'assassinat d'Henri VI par Ravaillac*, *le conflit entre Jean et Paul*, *le milieu entre A et B*).

La préposition *de* joue un rôle syntaxique particulier dans les constructions suivantes :

- elle introduit le complément prévu (mais pas nécessairement réalisé) par la majorité des noms relationnels (de parenté ou de statut) : *le père de Jean, le patron des deux employés, le lendemain du mariage*, etc. ;
- après les noms d'action, d'agent, de sentiment, de propriété, etc. (3.3), elle apparaît devant le GN complément représentant le sujet (actif ou passif) du verbe ou de l'adjectif nominalisé : *le départ de l'avion (l'avion part) – la libération des prisonniers (les prisonniers sont libérés) – un donneur de leçons (il donne des leçons) – l'admiration du public (le public admire N<sub>1</sub>) – l'amour du travail bien fait (N<sub>0</sub> aime le travail bien fait) – la gentillesse de votre accueil (votre accueil est gentil)*, mais aussi *le mariage de la carpe et du lapin (le lapin et la carpe se marient)*. D'où l'ambiguïté des constructions comme *l'amour de Dieu* dont le complément du nom peut être interprété comme le sujet actif ou passif du verbe nominalisé (*Dieu aime N<sub>1</sub> / N<sub>0</sub> aime Dieu*) ;
- elle instaure un rapport de catégorisation discursive entre un nom à valeur générale classifiante et le référent particulier désigné par son complément : *l'épreuve du bac [=le bac est une épreuve], la barrière du langage [=le langage est une barrière], la catégorie de l'adjectif, le problème des réfugiés [= les réfugiés sont un problème]*, etc.

**Remarque.** — Les constructions du troisième type n'ont rien d'appositif. Elles sont pourtant souvent assimilées à des appositions (cf. l'analyse traditionnelle de *la ville de Paris*) pour la seule raison qu'elles marquent une relation d'identité référentielle entre le nom et son complément (4.7.1). Cette analyse a été également étendue indûment aux constructions « qualitatives » telles que *ce fripon de valet, cet imbécile de Pierre, un amour de bébé, une cochonnerie de voiture, ma chienne de vie*, etc., où la construction syntaxique demeure celle d'un nom recteur caractérisant suivi d'un complément nominal caractérisé. Comme si une même relation référentielle ne pouvait pas se réaliser sous des formes syntaxiques multiples, et inversement !

**Bibliographie.** — M. Arrivé, A propos de la construction, *La ville de Paris : rapports sémantiques et rapports syntaxiques*, *Le français moderne*, 32, 1964, p. 179-184 - I. Bartning, L'interprétation des syntagmes binominaux en *de* en français contemporain, *Cahiers de grammaire*, 12, 1987, p. 1-64 - L. Carlsson, 1966 - M. Hug, L'adjectif épithète et le complément du nom dans la langue des journalistes, *Etudes de linguistique appliquée*, 1, 1971, p. 59-100 - J.-C. Milner, Ordres et raisons de la langue, Paris, Seuil, 1982, p. 69-140 - J. Thomas, Syntagmes du type *ce fripon de valet, le filet de sa mémoire, l'ennui de la plaine* », *Le français moderne*, 38 (3), 1970, p. 294-306 ; (4), p. 412-439 - M. Tutescu, *Le groupe nominal et la nominalisation en français moderne*, Paris, Klincksieck, 1972.

#### 4.6. Les modificateurs propositionnels

► Le nom peut être suivi d'une **subordonnée relative (XIII)** introduite par un terme relatif (pronom, adjectif ou adverbe) et fonctionnellement équivalente à un adjectif épithète. Le relatif assure une triple fonction : introduire une proposition pour la subordonner à un nom ; représenter un groupe nominal (dit **antécédent**) de la proposition principale ; remplir une fonction syntaxique (sujet, complément ou attribut) dans la subordonnée relative. Ainsi dans la phrase *Je te recommande ce livre qui vient de sortir*, la relative *qui vient de sortir* est introduite par le pronom sujet *qui* et fonctionne comme modificateur déterminatif de l'antécédent *livre*, noyau nominal du complément d'objet de la

principale (les emplois déterminatifs de la proposition relative sont décrits dans la section réservée aux **relatives adjectives**, XIII : 2).

► Un sous-ensemble restreint de noms étiquetés « abstraits » peut être élargi au moyen d'une **subordonnée complétive** qui développe et spécifie leur contenu (XIV : 1.5) : *L'idée qu'il puisse refuser ne l'a même pas effleurée*. Il s'agit presque exclusivement des formes nominales de verbes ou d'adjectifs qui se construisent avec une complétive (3.3) : *la conviction / la volonté / l'espoir / la certitude / la possibilité*, etc. + [que + P]. Quelques noms morphologiquement non apparentés à un verbe ou à un adjectif se prêtent aussi à ce type de construction : *le fait que, l'idée que, l'hypothèse que*, etc. La complétive se convertit en une construction infinitive par effacement de son sujet lorsque ce dernier est indéterminé ou générique ou lorsqu'il est coréférent au sujet de la phrase : *Le temps d'aimer et de mourir [film] – L'espoir de réussir est le meilleur stimulant – J'avais l'impression qu'on me suivait / J'avais l'impression d'être suivi*.

**Remarque.** — Beaucoup de ces noms pourvus d'une expansion complétive ou infinitive se combinent avec des verbes supports (VII : 1.4.8) pour former des locutions verbales : *Oh ! je n'ai pas la prétention de remplacer ta pauvre mère* (Gide) – *J'ai la conviction qu'il réussira – Il a gardé/perdu l'espoir de réussir*. La plupart d'entre eux excluent pour des raisons sémantiques une complétive dont le sujet serait distinct de leur propre sujet et n'admettent qu'un complément à l'infinitif : *Le système américain a la grande vertu d'être d'abord un gigantesque estomac qui digère les crises les plus graves* (DNA : 2/5/92 : 1) – *Je n'ai jamais eu l'occasion/le plaisir/la tentation/l'intention/le courage de l'aborder*. Ils se pronominalisent comme des compléments de nom introduits par la préposition de : *J'en ai le temps/l'impression/la possibilité*, etc.

► Un nom peut également être complété par une **construction infinitive** introduite par *à* qui dénote une action dans laquelle son référent se trouve impliqué : *un livre à ne pas mettre dans toutes les mains* [= *qu'on ne doit pas mettre dans toutes les mains*], *une occasion à saisir*, *un spectacle à ne pas manquer*, etc. Si dans la majorité des cas, le nom s'interprète comme l'objet de l'infinitif, il peut aussi jouer le rôle de sujet factitif (*un conte à* [= qui fait] *dormir debout*, *une mine à faire peur*) ou de complément temporel (*un temps à ne pas mettre un chien dehors*) de l'infinitif. Ce type de construction nominale peut d'ailleurs être mis en relation avec le schéma de phrase attributif  $N_0$  - est - à - Vinf, où la construction infinitive s'interprète comme une caractéristique causalement reliée au référent du sujet  $N_0$  (qui peut ou non remplir différents rôles sémantiques par rapport à Vinf) : *Cette adresse est à retenir* [= *Cette adresse est telle qu'on doit la retenir*] – *Votre réaction est à pleurer* [= *est de nature à faire pleurer*]. Selon la nature des termes mis en relation, elle véhicule des valeurs modales (d'éventualité et de nécessité) et logiques (destination, conséquence : *machine à écrire*, et, pour les adjectifs, *bête à pleurer*, *enclin à la méfiance*) que la préposition *à* manifeste aussi dans d'autres constructions (IX : 3).

#### 4.7. Les modificateurs en position détachée

Un groupe nominal peut être précédé ou suivi d'un groupe adjectival, d'un groupe nominal apposé, d'un groupe prépositionnel qualifiant ou d'une relative explicative : [*Ce livre*]<sub>GN</sub>, *admirable à tous égards, / un véritable chef-d'œuvre, / d'un style inimitable, / qui a été publié en 1678, est l'un des premiers grands romans de la littérature française.* Ce sont des modificateurs non pas du nom mais du GN entier : ils sont facultatifs et leur occurrence dans la phrase est subordonnée à celle du GN dont ils dépendent. Leur position détachée est matérialisée à l'écrit par l'encadrement entre deux virgules et à l'oral par des pauses (et parfois par une mélodie « parenthétique », voir II : 3.5).

Parmi les formes conjointes du pronom personnel, seule celle du sujet peut être accompagnée d'un modificateur détaché, mais, parce que clitique (voir II : 3.3), toujours antéposé (*Fatigué, je me suis endormi* – *\*Je, fatigué, me suis endormi*), à la notable exception près de la formule *Je, soussigné Jean Dupont,...*

Le détachement n'est pas en soi une structure propre aux modificateurs du GN. Il caractérise aussi les syntagmes périphériques erratiques que sont les compléments de phrase (mis en tête de la phrase, insérés en diverses places, ou maintenus en fin de phrase, mais après une pause qui les exclut du propos, voir V : 4.5). Les modificateurs détachés s'en distinguent par des traits proprement syntaxiques, par les contraintes qui régissent leur place comme par leur relation de dépendance unilatérale. Ils se rattachent à un GN de la phrase, la plupart du temps au GN le plus « saillant », le sujet grammatical. On peut les répartir en deux groupes selon que leur rattachement à ce GN se fait sur le schéma des constructions du verbe *être* ou du verbe *avoir*.

##### 4.7.1. Les positions détachées attributives

► Il s'agit tout d'abord des **GN apposés**, traditionnellement appelés **appositions**. Cette dénomination est acceptable si on la prend dans son sens strictement formel et étymologique où *apposition* signifie « position à côté de ». Le GN apposé est en effet placé à la suite d'un autre GN (qui peut être un infinitif : *Il continua de jouer du violon, son seul vrai plaisir*). On ajoute généralement que les deux GN sont dans un rapport d'identité référentielle : dans *Paris, la capitale de la France*, il est indéniable que les deux expressions définies désignent la même réalité ; c'est vrai aussi de *Guéret, une petite ville du Centre de la France*, où Guéret est assimilé à *une* petite ville parmi d'autres. Il serait plus juste de dire que le GN apposé correspond à l'attribut d'une phrase à verbe *être* dont le sujet serait le GN de rattachement. A ceci près que l'absence facultative du déterminant, très strictement limitée pour les attributs nominaux, est beaucoup plus étendue pour les appositions (2.5.2) : *le lion, terreur des forêts / \*le lion est terreur des forêts* – *Paris, (la) capitale de la France / \*Paris est capitale de la France.*

Les appositions nominales suivent toujours leur GN de rattachement, sauf celles qui sont dépourvues de déterminant et qui peuvent précéder le GN sujet : *Consul, Napoléon élabora le Code civil*. Elles peuvent concerner n'importe lequel des GN de la phrase, y compris, par exemple, le constituant d'un GP circonstanciel : *Cet événement se produisit à Besançon, vieille ville espagnole*. Leurs fonctions discursives sont variées : explicatives, elles ont souvent une interprétation circonstancielle (*Une fois consul, Napoléon...*), mais peuvent aussi servir à opposer des référents portant la même dénomination, ou bien opérer une partition entre des aspects d'un même référent : *Vienne, sous-préfecture de l'Isère (et non pas capitale de l'Autriche) – Chateaubriand, ambassadeur, retrouve à Londres le souvenir du jeune émigré pauvre qu'il a été*.

**Remarque.** — Le terme d'apposition peut être source de confusion. À l'origine, c'est exclusivement une fonction du nom, et particulièrement dans la grammaire latine la fonction d'un nom accolé à un autre nom de même cas et désignant le même référent, *urbs Roma, rex Ancus*. Les deux traductions possibles de tels groupes (*la ville de Paris, le roi Louis*) ont amené à appliquer la notion aussi bien à des constructions prépositionnelles qu'à des constructions détachées, alors que le premier type de construction n'a aucune spécificité en français (4.5). L'application de la notion d'apposition à l'adjectif qualificatif détaché (« adjectif apposé ») augmente encore le désordre terminologique.

► Les groupes adjectivaux, du moins ceux qui peuvent être attributs – y compris les adjectifs verbaux : participes passés ou présents – peuvent également être mis en position détachée. Dans cette construction parfois appelée *épithète détachée*, ils précèdent ou suivent le GN de rattachement s'il s'agit du sujet (il leur est même possible en ce cas d'être rejetés en fin de phrase, ce qui peut provoquer des ambiguïtés) ; ils le suivent si c'est un autre syntagme, mais peuvent en être disjoints si c'est un pronom complément : *Pâle et muet, il se tenait à la porte – J'allais rejoindre Jacques, immobile près de la cheminée / J'allais rejoindre, immobile [...] – Le petit garçon était blotti dans les bras de son père, muet de frayeur* (phrase ambiguë).

► Les groupes prépositionnels qualifiants (4.5) ainsi que les participes peuvent être détachés dans les mêmes conditions que les groupes adjectivaux. Toutefois, les participes se rattachent de préférence au sujet (XV : 1.2) : *Léon, de bonne humeur, accueillit Paul avec un large sourire – Arthur accueillit Marie en présence de Gertrude, ne voulant pas que l'une des deux puisse se vexer*.

► Les relatives détachées, dites explicatives, suivent le plus souvent immédiatement le GN de rattachement, qui est l'antécédent de leur pronom relatif (XIII : 2.7) : *Une jeune femme prénommée Sabine, qui possédait le don d'ubiquité [...]* (M. Aymé)

► On trouve enfin des complétives apposées à un GN (sous les mêmes conditions que celles qui sont décrites en 4.6 et XIV : 1.5) ainsi que des constructions infinitives : *Il avait une idée fixe : que le tour de France passe par son village. – Il se livrait à son seul vrai plaisir, jouer du violon*.

**Remarque.** — Par ailleurs, un GN ou une relative substantive (XIII : 3) peuvent être apposés à toute une phrase : *Ce jour-là, il arriva à l'heure, fait remarquable / ce qui me surprit*. Ces expressions ser-

vent également à former des phrases attributives incidentes : *Il arriva à l'heure, c'est un fait remarquable/c'est ce qui me surprit.*

**Bibliographie.** — R. Rioul, Les appositions dans la grammaire française, *L'information grammaticale*, 18, 1983, p. 21-29 - H. Bonnard, GLLF, *l'apposition*, p. 210-212, *le détachement*, p. 1273-1276.

#### 4.7.2. Les constructions absolues détachées

Les constructions absolues associent deux termes dans une relation prédicative, sans expliciter par une marque formelle leur rapport entre elles, ni avec le reste de l'énoncé :

- ▶ elles comprennent d'une part un GN, d'autre part un adjectif, un GP ou un participe prédicatifs : *la tête basse, les mains dans les poches, le cœur battant, les bras croisés, etc. ;*
- ▶ le GN entretient généralement une relation de partie à tout avec un autre élément nominal de la phrase (c'est souvent une partie corporelle ou une particularité psychologique ou comportementale d'un tout animé) : *Pierre se promène les mains dans les poches ;*
- ▶ ces constructions dérivent souvent d'une forme remarquable de GV (VII: 1.5.3.2) où le verbe *avoir* est suivi d'un complément d'objet et d'un adjectif ou d'un GP jouant le rôle d'un attribut de ce complément : *Il a les lèvres gercées / la tête basse / les mains dans les poches / la queue entre les pattes / le béret sur l'oreille / la rage au cœur.*

Intégrées au GN, les constructions absolues prennent la forme d'un groupe prépositionnel complément du nom : *l'homme au béret sur l'oreille / avec le béret sur l'oreille (4.5)*. Elles peuvent aussi fonctionner globalement comme des attributs du sujet ou de l'objet : *On ne parle pas la bouche pleine – Il est reparti les mains vides – On l'a renvoyé les mains vides*. Mais on les trouve beaucoup plus fréquemment en position détachée, où leur valeur descriptive est souvent mise au service du portrait et où elles sont parfois associées avec des groupes adjectivaux apposés, ce qui montre la parenté syntaxique entre les deux types de constructions : *C'était une agréable vieille, grasse, blanche, propre, l'air grand, les manières belles et nobles* (Chateaubriand) – *Blême, les cheveux noirs et marquée de petite vérole, elle s'appuyait sur le bras du militaire* (Flaubert).

**Bibliographie.** — S. Hanon, Les constructions absolues en français moderne, Peeters [Bibliothèque de l'Information grammaticale], 1989 - B. Combettes, 1998.